



# Le Saint-Siège

---

## *DISCOURS DU PAPE PIE XII AU CORPS DIPLOMATIQUE PRÈS LE SAINT-SIÈGE\**

*Mercredi 16 février 1949*

Monsieur l'Ambassadeur. Nous apprécions à sa valeur, soyez-en assuré, l'importance symptomatique et le caractère pour ainsi dire symbolique de cette assemblée extraordinaire, en une heure où la condamnation infligée à un Prince de l'Église si méritant, le Cardinal Mindszenty, remplit Notre cœur de la plus profonde douleur. Aussi, Notre première parole ne peut-elle être que l'expression émue de Notre vive gratitude envers les illustres membres du Corps diplomatique accrédité près de Nous et dont Votre Excellence vient d'être l'interprète éloquent et autorisé.

Si riche qu'elle soit en événements et en souvenirs, la longue histoire des missions diplomatiques près le Saint-Siège n'offre guère, croyons-Nous, d'autres exemples d'un acte spontané et solennel comparable à celui-ci pour sa portée et son sens profond.

Au milieu du conflit qui oppose les défenseurs d'un régime totalitaire aux champions d'une conception de l'État et de la société fondée, selon le vouloir de Dieu, sur la dignité et la liberté de l'homme, cette audience historique reflète fidèlement la pensée et les aspirations de la partie de beaucoup la plus ample et la plus saine de l'humanité.

Elle manifeste la réaction de la conscience chrétienne et même simplement humaine contre toute oppression et tout arbitraire, contre tout déni de justice et toute menace aux droits et aux principes sacrés, dont l'intégrité est la condition nécessaire du respect et de la sauvegarde des imprescriptibles valeurs vitales.

Mais votre présence, en ce moment et en ce lieu, comme représentants des peuples amis de la justice et de la paix, n'entend nullement équivaloir à un verdict contre les nations, dont le territoire est le théâtre de si graves atteintes aux droits élémentaires de la personne humaine. Tout au contraire, votre démarche solennelle, en corps, veut être une manifestation d'hommage, en même temps que de fraternelle solidarité vis-à-vis de ceux « qui souffrent parce qu'ils défendent leur foi religieuse et les libertés qu'elle implique ». Et Nous, appelant de toute l'ardeur de Notre désir

l'heure où toutes les nations se tendront la main, amicalement, pour collaborer ensemble à la restauration d'une humanité à présent déchirée par les haines et les discordes, Nous implorons du Tout-Puissant, souverain Maître des destinées humaines, les plus abondantes et les plus exquis faveurs sur vous et sur les peuples que vous représentez si dignement.

---

*\* Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, X,*

Dixième année de pontificat, 2 mars 1948 - 1er mars 1949, pp. 385-386

Typographie Polyglotte Vaticane

AAS 41 (1949), p.73-74.

*L'Osservatore Romano* 17.12.1949, p.1.

*Documents Pontificaux* 1949, p.73-75.

*La Documentation Catholique* n.1037 col. 267-268.

---